

Bollaert bv

Koningin Astridlaan 63 – 9230 Wetteren Tel.: 0032 (0)9.3691381

PRESCRIPTIONS DE PLACEMENT: cuve fioul/mazout enterrée.

Art. 6.5.3.1: profondeur de l'installation

Le point le plus haut de la cuve doit se situer à au moins cinquante centimètres en dessous du sol. La mise en place de charges mobilières et immobilières au-dessus d'une cuve enterrée doit-être évitée. Le cas échéant, il faut prendre toutes les mesures possibles afin d'éviter l'endommagement de la cuve e.a. mettre un couvercle qui peut supporter assez de poids de sorte que les charges (à l'exception de l'éventuel matériaux de remplissage et de couverture) ne soient pas transmises à la cuve.

Art. 6.5.3.2: matériaux de remplissage

Le remplissage autour des cuves enterrées se fait avec du matériau inerte qui ne risque pas d'endommager ni de ronger la cuve ou le cuvelage. Par exemple stabilisé. Il faut remplir la cuve jusqu'au bout.

Art. 6.5.3.3: distances

Cuves enterrées: à au moins un mètre des frontières des parcelles de tiers et à plus de 75 cm des constructions souterraines qui ne forment pas partie de l'installation de stockage. La distance entre les cuves doit être au moins 50 cm.

Art. 6.5.3.4: état du sol, excavation et installation

S'il n'y a pas de danger d'inondation ou d'eaux souterraines montantes: sur une couche d'au moins 20 cm de sable ou de terre neutres. Afin de garder la terre sèche, on peut installer un drainage au fond de la fosse. Pour éviter que la cuve soit soulevée par suite d'immersion dans les eaux souterraines, il faut bien attacher la cuve de façon indéformable à une fondation ou à un ballast qui a un poids supérieur à la plus grande force ascensionnelle possible.

Cet ancrage se compose d'attaches en matière synthétique. Les attaches doivent-être fixées de telle manière qu'elles ne puissent pas abîmer le cuvelage ou la face externe de la cuve, ni lors de l'installation ni lorsque la cuve risque de flotter.

Il est conseillé de le faire à l'aide d'une garniture de roofing ou d'une protection analogue. Il faut protéger les pièces métalliques de l'ancrage contre la corrosion. Le trou d'homme doit à tout temps être directement accessible. A cet effet il faut construire une chambre d'accès autour du trou d'homme. Il faut laisser assez d'espace afin de pouvoir détacher de façon rapide et simple tous les tuyaux et autres objets de la cuve. Il faut laisser une distance d'au moins 20 cm entre le contour extérieur du trou d'homme et le bord de la chambre d'accès autour du trou d'homme (pour la jonction des deux parois)

Art. 6.5.3.5

Les cuves enterrées doivent pencher avec une inclinaison d'au moins 1 cm/m dans la direction du trou d'homme ou de l'orifice de remplissage.

Réglementation et expertise

Toute installation de la cuve de mazout/fioul doit-être contrôlée par un environnementaliste ou un technicien agréé. Celui-ci vous fournira un certificat de conformité et un certificat d'installation. Le propriétaire est tenu d'envoyer à la commune un certificat de conformité ainsi que le formulaire d'annonce. S'il s'agit d'une cuve souterraine de 10.000 litres ou plus, la cuve doit-être pourvue d'une protection cathodique. La capacité de cette protection dépend du degré de corrosion du sol que doit-être déterminé par un expert agréé.

DATE:
 CLIENT:
 NUMERO DU RESERVOIR:
 ADRESSE DE LIVRAISON:

ENTREPRENEUR (contremaître):

ENVIRONNEMENTALISTE/EXPERT CERTIFIE/TECHNICIEN DE RESERVOIR
 AGREE:

LISTE DE CONTROLE
RESERVOIRS METALLIQUES SOUTERRAINS

TRAITEMENT

o grenailage d'acier + enduit de
 résine + test 14 kv

	ENTREPRENEUR (contremaître)	Environnementaliste/ expert certifié/ technicien agréé
1. Prescriptions d'installation sur le terrain		
2. Inspection visuelle du réservoir		
3. Traitement conformément aux instructions et prescriptions d'installation		
4. Etat du sol		
- stable	o	
- instable	o	
- niveau de la nappe phréatique élevé	o	
- nappe phréatique variable	o	
5. Excavation		
- Stable => au moins 300 mm pour avoir assez d'espace de manoeuvre	o	
- Instable=>	o	
- Distance entre les réservoirs au moins 500 mm	o	
- Distance des parcelles de tiers au moins 1m	o	
- Distance des constructions souterraines au moins 750 mm	o	
6. Ancrage		
Niveau d'eau le plus élevé		
Lanières d'ancrage:	o	
Protection entre lanières et réservoir	o	
Dalle de béton: épaisseur :.....		
Chassis d'ancrage	o	

La garantie n'est valable qu'a condition que tous les points susmentionnés soient exécutés de façon correcte et que la liste soit signée et renvoyée à Bollaert bv - Koningin Astridlaan 63 – B-9230 Wetteren

<p>7. Matériaux de complément Stabilisé <input type="radio"/> 250 kg/m³ : remplir le réservoir jusqu'au bout avant de le compléter</p>		
<p>8. Prescriptions d'installation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pente du réservoir par rapport au point de remplissage: 1 cm/m - Matériaux inertes de remplissage et remblayage en couches, avec les soins requis, jusqu'au-dessus du réservoir <input type="radio"/> - Profondeur de l'installation: <ul style="list-style-type: none"> - absence de circulation routière: au moins 500 mm, dont 300 mm de matériaux de remplissage. - circulation routière: au moins 750 mm y comprise chicane de béton armé si on utilise des briques, de l'asphalte, ... le remplissage doit-être plus grand. - Niveau de la nappe phréatique:..... - Sol instable : Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> - Assèchement <input type="radio"/> - Dalles de cloison de palplanches <ul style="list-style-type: none"> enlevées <input type="radio"/> permanentes <input type="radio"/> 		

<u>CONCLUSION DE L'INSTALLATION</u>	
VOLUMELitres
DIMENSIONS	DIAMETREMM LONGUEUR.....MM
NUMERO DU RESERVOIR
REMARQUES EVENTUELLES	
NOM DE L'ENTREPRENEUR/CONTREMAITRE	NOM + SIGNATURE
ENVIRONNEMENTALISTE/TECHNICIEN AGREE	NOM + SIGNATURE

IMPORTANT: LA LISTE CI-DESSUS DOIT-ETRE SIGNEE!

La garantie n'est valable qu'à condition que tous les points susmentionnés soient exécutés de façon correcte et que la liste soit signée et renvoyée à Bollaert bv - Koningin Astridlaan 63 – B-9230 Wetteren